

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [12]

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRE NOUS SOIT DIT 4

SUISSE 5

La politique au féminin vue par
« notre » Commission fédérale
Une parente pauvre

Droit matrimonial
**Ne signez pas
le référendum !**

DOSSIER 8

Visite aux détenues
de Hindelbank
Noël en prison

SOCIÉTÉ 12

Les femmes et le sport
Et pourtant elles courent...

Les Eglises protestantes face
à l'évolution du couple
L'éthique change

MONDE 15

Nairobi, juillet 1985
Irons-nous au Forum ?

D'UN CANTON A L'AUTRE 18

CULTUR...ELLES 21

A lire
**Le retour d'Anne-Lise
Déchiffrer l'histoire écrite
sur nos corps
L'amour au bout du fusil**

Théâtre : le one woman's show
de Mercedes Brawand
Coincés s'abstenir

QUAND DEVIENDRONS-NOUS ADULTES ?



Le quatrième rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines, intitulé « Politique au féminin » (cf. p. 5) a été contesté par la presse quant à l'exactitude de certaines analyses. Il n'en fournit pas moins (sans toujours les mettre en valeur, il est vrai) les éléments d'une réflexion qui fait souvent défaut dans les milieux mêmes où l'on se préoccupe de la promotion politique des femmes.

Les lecteurs attentifs y décèlent notamment l'esquisse d'un constat devant lequel bon nombre de féministes se voilent pudiquement la face : la maladie du féminisme suisse, c'est son incapacité à opérer une jonction constructive entre l'idéal « intégrationniste » hérité de l'époque suffragiste et l'exigence de « dissidence » propre au nouveau mouvement des femmes. Maladie très répandue, certes, dans tous les pays occidentaux, mais particulièrement aiguë chez nous, du fait de circonstances historiques défavorables.

A l'heure où aux Etats-Unis, en France, en Italie ou en Allemagne l'on assistait à l'explosion du « nouveau féminisme », axé sur la contestation des structures patriarcales et sur la revendication d'une culture féminine, nous en étions encore, quant à nous, à combattre pour le droit de vote. Depuis lors, nous avons mis les bouchées doubles sur le plan de l'égalité formelle. Si nous sommes en retard sur les pays qui nous entourent dans des domaines comme le droit de la famille, nous pouvons nous targuer d'avoir plus de députées qu'eux dans notre parlement, et d'avoir obtenu la reconnaissance constitutionnelle de l'égalité des droits, que les Américaines attendent toujours.

Pourtant, le blocage provoqué, à la fin des années soixante, par l'irruption de la nouvelle vague féministe venue de l'étranger dans un contexte d'inégalité politique archaïque, n'a pas fini de déployer ses effets. Tout se passe comme si l'évolution normale du mouvement des femmes s'était durablement enrayée. Le féminisme « traditionnel », qui a encore toute sa raison d'être chez nous, et le féminisme d'avant-garde, qui dénonce la domination masculine sous toutes ses formes, semblent condamnés à se chevaucher sans s'accorder et souvent sans se comprendre.

A la fin du chapitre consacré aux associations féminines « traditionnelles », Gabrielle Nanchen affirme que l'on assiste désormais, dans ces associations, à une tentative de synthèse entre « l'aspiration des femmes à l'égalité sociale et leur volonté d'assumer une identité propre ». De son côté, Ruth Hungerbühler, dans le chapitre sur le « nouveau mouvement féministe », souligne que ses représentantes ont appris à reconnaître, du moins dans une certaine mesure, l'importance des luttes de type égalitaire, encore si cruellement nécessaires.

Espérons que cet optimisme se justifie à l'avenir. Il serait en effet temps que le féminisme suisse digère des contradictions vieilles de quinze ans ; qu'il cesse de se débattre entre l'idéal périmé de l'adéquation au système et le repli sur une marginalité stérile. Il serait temps, pour le bien des femmes, qu'il fasse la preuve de sa maturité : condition indispensable pour surmonter l'inefficacité politique chronique déplorée dans le rapport de la Commission.

Silvia Lempen